

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Baives
Epe-Sauvage
Liessies
Ramousies
Wallers-Trélon

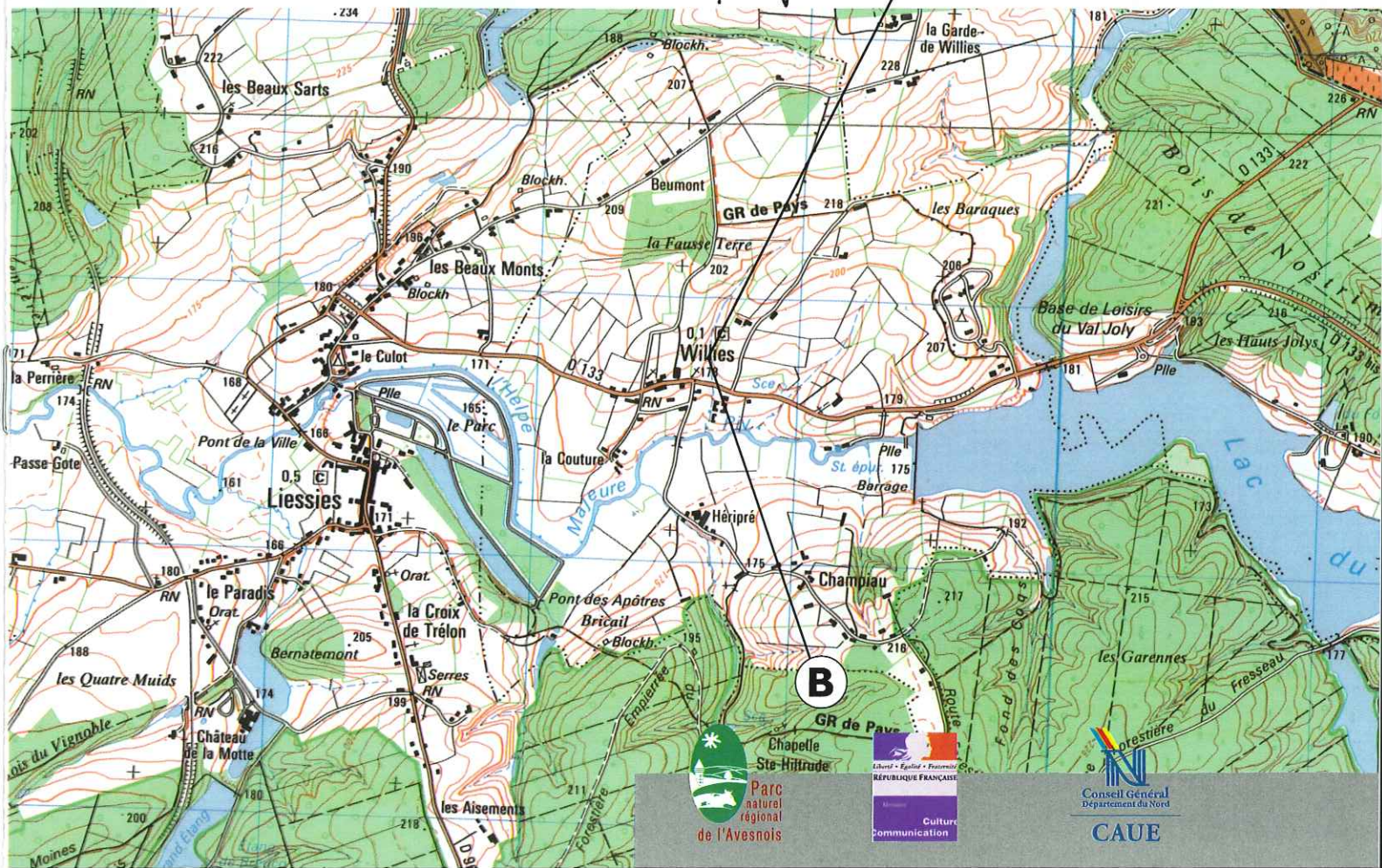
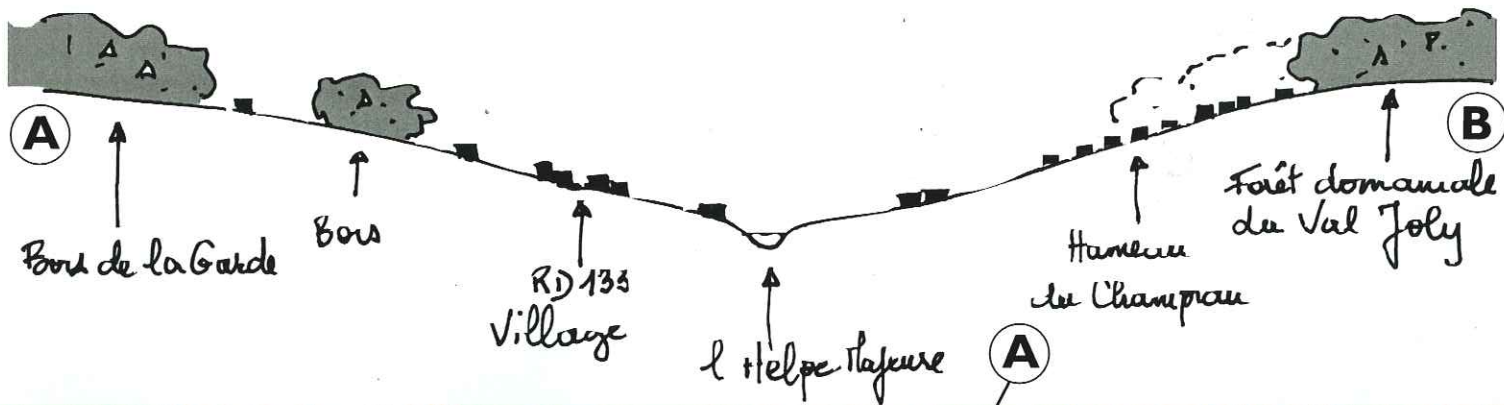


Source : Sigale® - IGN BD carto® 1990 - 1991

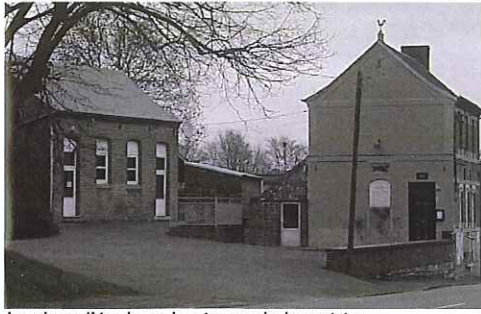
Willies

Typologie paysagère la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



2. La place :



La place, l'école et le pignon de la mairie.

La place est limitée à l'ouest par une ferme en retrait sur talus et à l'est par l'école et la mairie. Un muret en brique parallèle à la route définit sa limite sud. Enfin, un talus sur lequel sont implantés une haie et quelques arbres forme la limite nord. Elle est constituée d'arbres très variés et est peu mise en valeur.

Cette place est implantée parallèlement à la D 133, à l'extrémité du noyau, vers Eppe-Sauvage. Elle s'insère le long de la route ; elle est très peu perceptible depuis la route malgré sa position en surplomb et en terrasse.

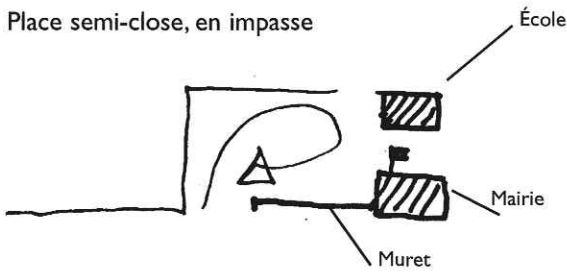
La place est de forme rectangulaire avec une légère déclivité. Elle sert de parking et se situe dans la continuité de la cour de l'école. Elle est recouverte d'un enrobé qui est en transition directe avec la végétation, les bordures de trottoir, une plaque constituant le monument aux morts, placée sur le pignon de la mairie.

Enjeux, recommandations :

La commune de Willies ne possède pas d'église paroissiale. La place du village est donc peu "lisible". De plus, les bâtiments la symbolisant sont de taille modeste et ne jouent pas le rôle de signal. Cette place a l'avantage d'offrir un belvédère sur le paysage. Il faut profiter de cette situation privilégiée pour affirmer son rôle de centralité :

- afin d'accentuer l'effet de place, un aménagement côté route, de l'autre côté de la place (abri-bus, trottoir, route...) semble nécessaire.
- jouer de cet effet de balcon en installant un mobilier accentuant ce principe : garde-corps, banc, muret...

Place semi-close, en impasse



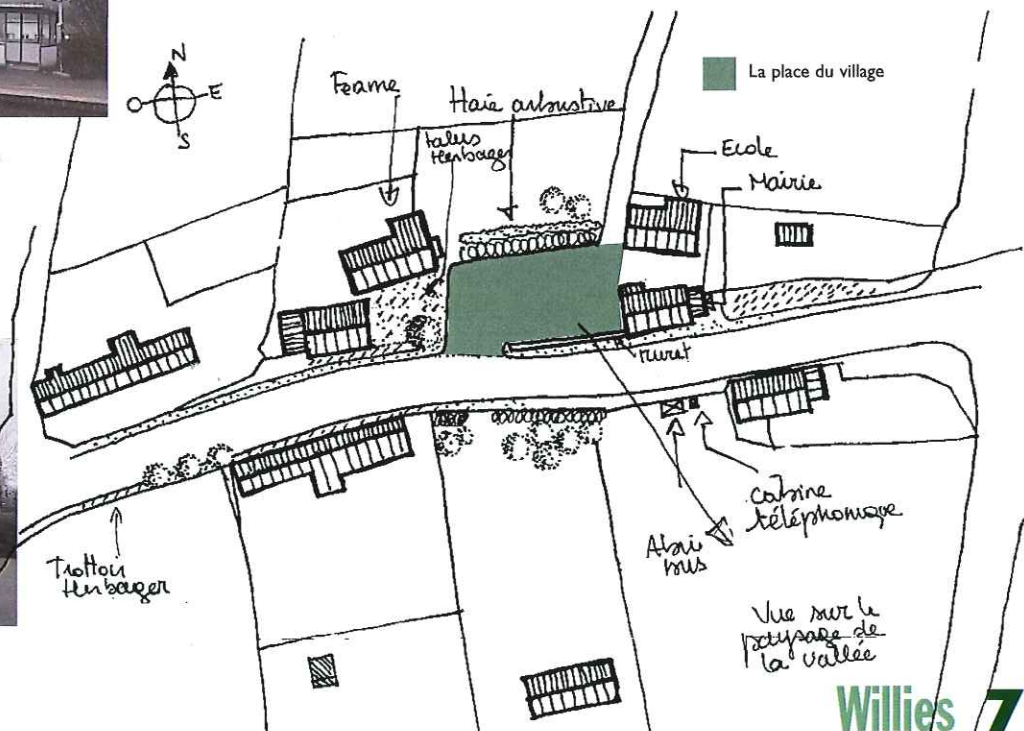
La vue sur le paysage depuis la place.



La Mairie



Le fond de la place depuis la D 133.



Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 414 hectares
Population : 139 (chiffres de 1999)
1975 : 107 ; 1990 : 128.

Document d'urbanisme :
MARNU

Informations générales

Edifices protégés au titre des monuments historiques : Néant

Sites protégés :

- «Parc de l'ancienne abbaye de Liessies et ses abords», inscrit par arrêté du 29 juillet 1987. Ce site inscrit se trouve en partie sur la commune de Liessies.

Etymologie :

L'origine possible du nom de Willies serait une déformation du latin *villa*, grand domaine agricole à l'époque romaine.

Historique :

Après l'implantation, non confirmée par l'archéologie d'une *villa* gallo romaine, l'existence du village est attestée sous le nom de Wilhies dans un diplôme du roi Dagobert de l'an 634, dans un autre de Pépin, ainsi qu'en 1112 dans une charte d'Odon, l'évêque de Cambrai. Tout comme Eppe-Sauvage, elle a connu le développement d'une forge le long de l'Helpe majeure. Avant la Révolution, le territoire de Willies est rattaché pour la plus grande partie à Liessies, et le restant à Eppe. En l'an XI, Willies est réuni pour le culte à Eppe-Sauvage puis au bout d'un an finalement à Liessies. En 1966-67 est édifié par EDF un barrage sur l'Helpe-Majeure destiné à assurer la réfrigération des groupes de la centrale thermique de Pont-sur-Sambre, ainsi qu'à réguler le cours de la rivière sujette auparavant à des crues.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 74 et 75 (planche 8). DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ IX, Comté de Hainaut VI, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1989, p. 112 et 113 (planche 26). PETER J. chanoine, Sainte Hiltrude, patronne de Liessies. Sa vie et son culte avec une notice sur l'abbaye de Liessies, Lille, Société anonyme d'imprimerie et éditions, 1947, p. 73.

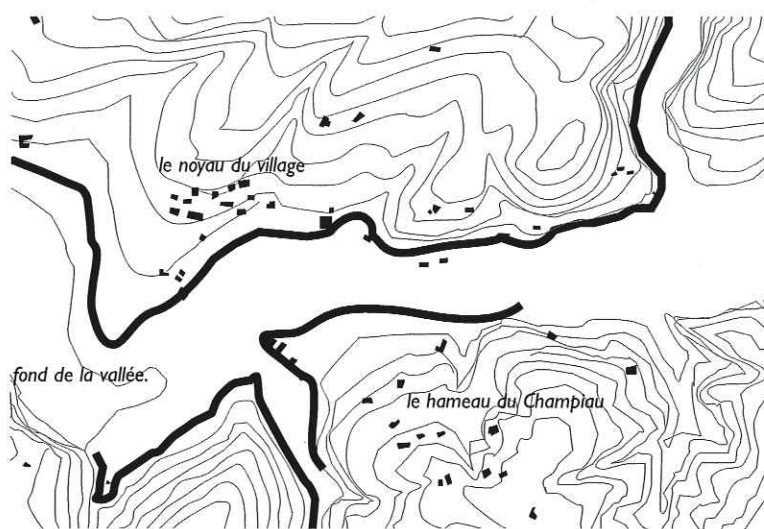
Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Implantation paysagère



Le lotissement récent et le noyau du village.

Le village de Willies s'accroche sur le versant à mi-hauteur entre rivière et forêt, **en position de balcon sur la vallée dégagée**. Il s'étire de manière linéaire, parallèlement à la vallée, le long de la RD133. Seul **un lotissement récent** bien détaché du bourg ancien se distingue par sa taille et sa structure générale perpendiculaire à la vallée.



Noyau bâti implanté sur versant et hameau du Champiau sur l'autre versant.

Dans la traversée du village, l'orientation de la **pente** est bien lisible à travers les différents niveaux des bâtiments, les talus et les jardins en pente côté amont et les **effets de terrasse** accompagnés de **mur-bahut** notamment devant l'école.



Le noyau depuis la place de la mairie.



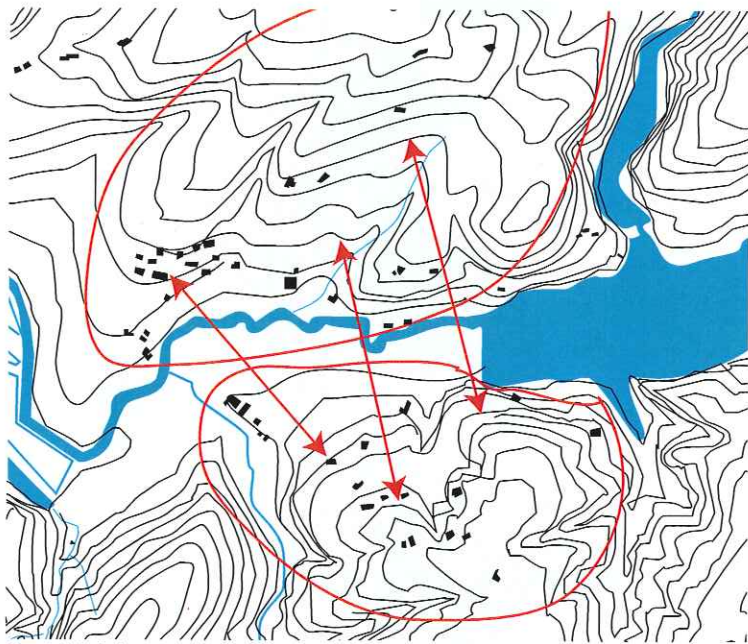
L'horizon bocager.

Le versant nord, aux pentes assez douces, apparaît très ouvert. Son relief un peu chahuté, conjugué à la présence de petits boisements et à la perception lointaine et diffuse de la forêt, renforce l'impression de profondeur de ce paysage. Même si sur les parties hautes (dégagées plus récemment de la forêt) on remarque quelques parcelles cultivées, les nombreuses prairies entourées de haies et les fermes réparties sur l'ensemble du versant lui confèrent une **ambiance** à la fois **bocagère** et rurale.



L'écrin forestier autour du hameau du Champiau.

Beaucoup plus escarpé, le versant sud, lui aussi bocager, est très vite limité par la lisière forestière qui semble former **un écrin autour du hameau du Champiau**. Ce dernier, surplombant la vallée et en regard du village, s'étire régulièrement le long de la route gravissant le versant jusqu'à l'orée de la forêt.



Co-visibilité de versant à versant

À l'est, le barrage **structure et articule fortement** deux paysages radicalement différents.

Depuis l'aval, il impose une échelle inhabituelle. Ses lignes simples et rectilignes simplifient la lecture de ce paysage diffus et modelé, lui apportent **une dimension plus construite**, orientent la vallée et donnent l'impression de rapprocher les versants.

En amont, le barrage disparaît au profit d'une ambiance plus grandiose. L'eau y exprime **horizontalité**, étendue et lumière, alors que la forêt vient l'envelopper de ses masses sombres et épaisses.



Le barrage



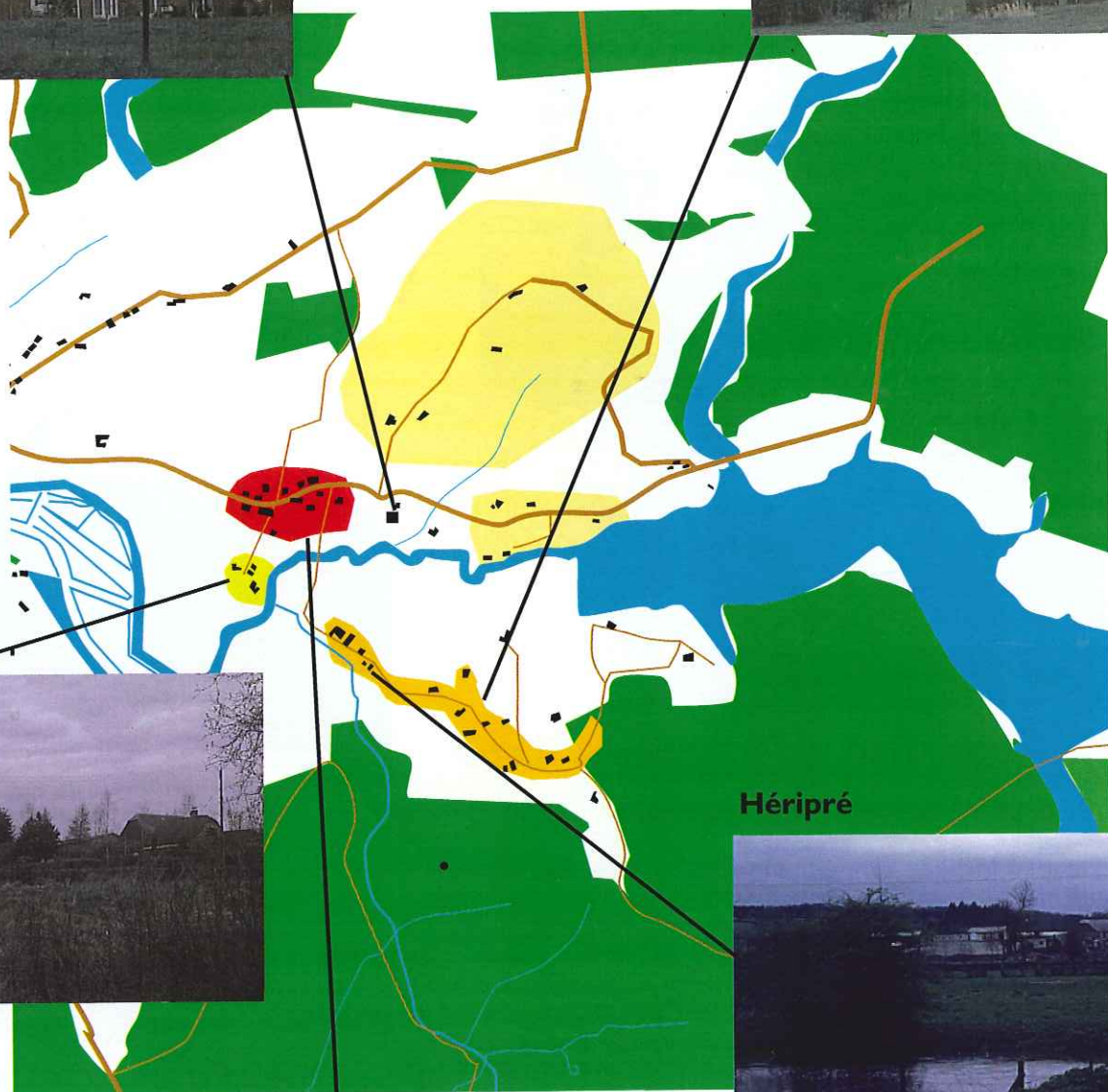
La rivière crée une coupure entre les parties du village.

Les sous-ensembles

Le lotissement



Le Champiau



La Couture








Hériprié



Le noyau



-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecartés
-  Isolés

Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

La Couture :

La Couture est un écart constitué de trois blocs de fermes élémentaires assez anciennes (grès, pierre-bleue, brique). Le chemin d'accès en impasse est perpendiculaire au noyau en contrebas du versant, non loin de l'Helpe-Majeure. Cet ensemble est peu visible depuis le noyau.



L'accès à la Couture depuis la départementale D133.



Le lotissement depuis la rue du Champiau.

Le lotissement : «les Églantines»

Il s'agit d'un lotissement récent, à l'entrée du village en retrait par rapport à la rue, à l'implantation particulière, fonctionnant en îlot avec un espace semi privatif au centre. Les jardins jouent un rôle de transition avec le paysage bocager en arrière plan.

Enjeux et orientations :

La logique de regroupement autour d'un espace central commun est plutôt intéressante bien qu'inhabituelle. Toutefois il est souhaitable, pour les constructions neuves à venir, de se conformer au mode d'implantation existant axé sur la voie et marquant ainsi un alignement.

Hameau de Héripré et du Champiau :

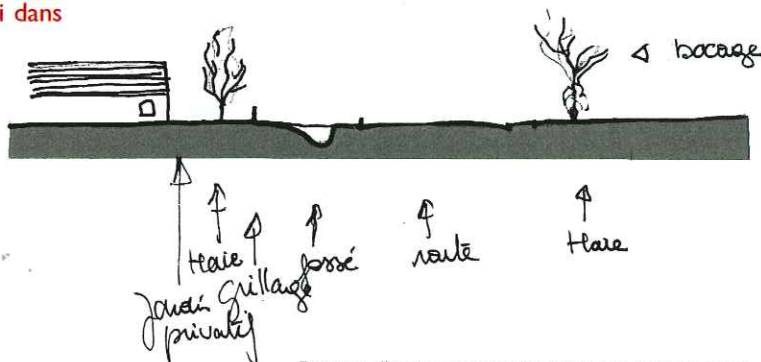
Le hameau est situé sur le versant opposé à celui du noyau, en co-visibilité. Il est constitué de fermes élémentaires, anciennes, éparpillées le long de la route, en lisière de forêt. Héripré est implanté sur une butte. Le bâti sur le Champiau est étagé le long du chemin montant vers la forêt de Trélon. L'ensemble est lisible depuis son site et depuis l'autre versant. Il fait écho au noyau. Il offre un panorama sur la vallée. Le hameau du Champiau est presque d'égale importance au noyau.

Enjeux et orientations :

Il faut préserver l'aspect rural du traitement de la voirie avec les fossés drainants, les talus herbagers et les haies. Une implantation le long de la route est à privilégier pour garder un schéma cohérent de développement. L'éparpillement du bâti dans ce secteur est à éviter.



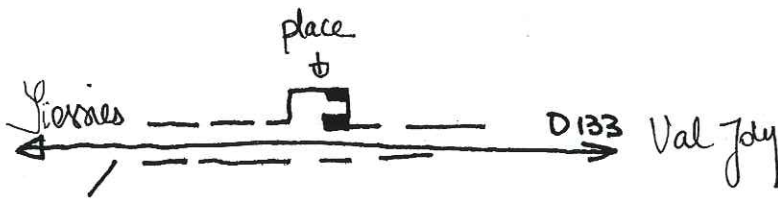
Le Champiau.



Principe d'aménagement des routes en secteur rural.

Enjeux généraux : Toute nouvelle construction doit pouvoir s'harmoniser avec l'implantation existante du bâti. Il s'agit de préserver l'équilibre du village en privilégiant des constructions qui correspondent à l'échelle de la commune de Willies.

Le noyau et la place

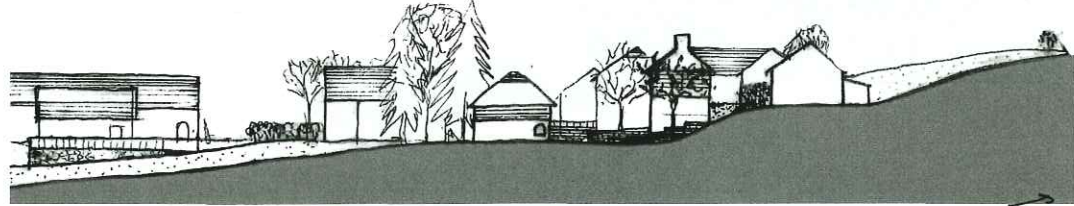


L'implantation sur talus de la grange et la place du village en arrière plan.

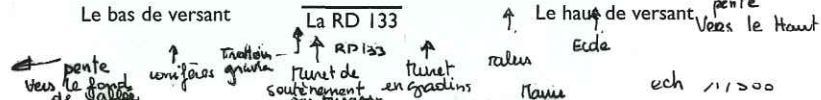
I. Le noyau :

Le noyau est de forme linéaire, implanté le long de la D 133. Il est constitué de fermes positionnées parallèlement à la route principale. Ces fermes sont soit situées en retrait par rapport à la rue si l'on se trouve sur le côté haut du versant, soit en rapport direct à la rue si l'on se situe au bas du versant.

Le bâti le long de la route principale est construit sur talus ou en terrasse. Cette position surélevée pourrait permettre de percevoir des panoramas sur le versant d'en face, côté hameau du Champiau. Les percées sur le paysage sont malheureusement rares, car une végétation haute et dense fait obstacle.



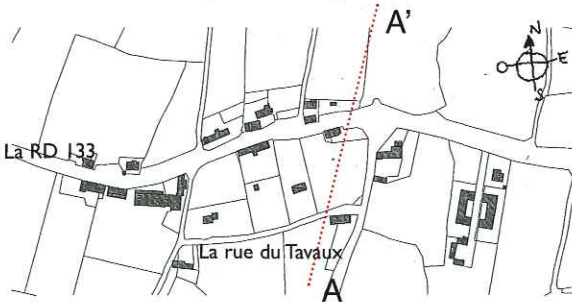
Coupe AA'



Coupe sur le noyau du village et sur la rd 133, avec en haut de la route des fermes implantées sur talus ou terrasse, et en bas de versant des fermes implantées sur la rue

Le bâti le long de la route principale est construit sur talus ou en terrasse. Cette position surélevée pourrait permettre de percevoir des panoramas sur le versant d'en face, côté hameau du Champiau. Les percées sur le paysage sont malheureusement rares, car une végétation haute et dense fait obstacle.

Sur la rue du Tavaux, parallèle à la rue principale et en contrebas de celle-ci, les vues sont plus dégagées. La silhouette générale du village est marquée par la présence d'arbres d'essences différentes. Le noyau se situe sur une éminence, là où le relief est le plus marqué. La densification du bâti marque le cœur du village. Le bâti, aligné par rapport à la rue, laisse à un moment un espace pour la petite place où se trouvent concentrées la mairie et l'école.



La nature du bâti est entièrement rurale, constituée de quelques maisons et de fermes. La rue principale est légèrement sinueuse et permet des perspectives intéressantes sur le village. Une ferme traditionnelle est implantée dans la courbure de la route, perpendiculairement à celle-ci, et marque l'accès au chemin de la Couture. Une grange et des hangars plus récents implantés symétriquement prolongent visuellement le noyau. En même temps ils forment des obstacles visuels au paysage à l'arrière. En face de ces bâtiments, on trouve des fermes isolées sur talus ou en terrasse, en retrait par rapport à la rue. Une belle ferme de type monobloc, récemment rénovée, marque l'entrée du village de Willies depuis Liessies. Depuis l'entrée, on peut observer la silhouette de Liessies.

En amont de la route, on trouve des murets de soutènement clôturés, accompagnés de terrasses avec jardin ou talus herbager qui donnent un aspect rural. Les trottoirs ne sont pas aménagés (gravillons bleus ou herbe).

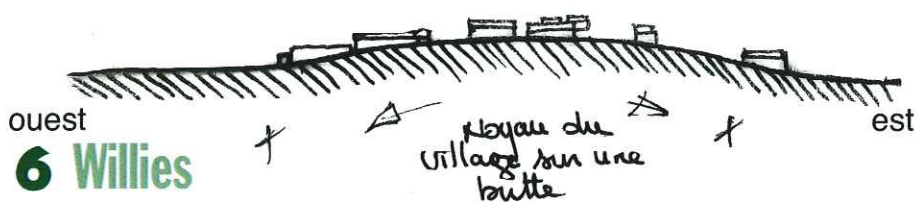
En aval, les trottoirs sont la plupart du temps herbagés, ou parfois devancés par des pavements en grès ou en pierre bleue. Ici il n'y a quasiment pas de dénivelé. Une rigole aménagée, servant à récupérer les eaux de ruissellement, forme une transition avec les constructions.



L'entrée depuis Eppe-Sauvage.

Enjeux recommandations :

- valoriser le caractère identitaire principal de ce noyau en gardant la linéarité d'implantation autour de la voie et en mettant en scène la pente et son effet d'asymétrie : à l'amont l'implantation sur talus et terrasse ; à l'aval, l'implantation à niveau, avec un traitement continu du trottoir, soit minéral, soit végétal, sans rupture de niveaux. Ces espaces de qualité sont importants et doivent être traités avec le plus grand soin.
- préserver les ouvertures sur le paysage à l'aval du versant. La qualité du paysage de la vallée encadrée de forêt est ainsi lisible,
- aménager les bas-côtés avant et après la place.



La ferme perpendiculaire et ses hangars.